

modernisation et l'automatisation. Je suis fier que cette commission tripartite, représentant les employeurs et les employés et dont le président avait été nommé par le gouvernement, ait pu présenter un rapport unanime. La plus haute priorité a été accordée à l'automatisation. Le comité a recommandé la nomination dans les 60 jours d'un comité mixte pour réaliser certains objectifs et collaborant avec les ministères de l'État et les comités sur la question de la main-d'œuvre et de l'automatisation.

Nous avons formulé ainsi ces instances parce qu'à notre avis la coordination et la collaboration entre les employeurs, les employés et l'État doit exister au préalable pour pouvoir s'attaquer efficacement au problème du progrès technique et de l'automatisation. Faute de collaboration à ces trois niveaux, l'économie canadienne sera complètement paralysée. Voilà pourquoi, bien que j'aie pensé au début que la main-d'œuvre devrait relever du ministère du Travail, je suis maintenant tout à fait d'accord pour créer une division distincte de la main-d'œuvre.

Non seulement la collaboration doit exister à ces trois niveaux, mais les politiques doivent être coordonnées sous une direction conjointe. Le gouvernement peut sûrement se charger d'imprimer cette impulsion en s'adjoignant employeurs et employés. J'espère avant tout en appuyant cette proposition visant à créer un ministère de la Main-d'œuvre doté de son propre ministre, que l'on accordera priorité à la direction et à la coordination.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt et la préoccupation des ouvriers à ce sujet. Ils ont pris une initiative dans ce sens mais les résultats ne proviendront que de la collaboration. L'impulsion devrait être imprimée par le gouvernement. Certains employeurs sont réfractaires au progrès, à la modernisation et ne veulent pas que la main-d'œuvre profite de sa juste part des avantages qui découlent des progrès de la technique et de l'automatisation.

Là encore le gouvernement doit s'intéresser à la chose, parce que, afin de soutenir notre économie canadienne et de pouvoir occuper la place qui nous revient dans la vie économique nationale et la concurrence internationale, il doit présenter des mesures qui forceront la participation des employeurs. C'est la seule solution à ce problème. Pour les raisons que j'ai signalées, j'accueille ce projet de résolution visant à créer un ministère de la Main-d'œuvre, dirigé par son propre ministre.

[M. Winch.]

J'ai dit qu'il y avait deux aspects du projet de résolution qui m'intéressaient vivement. Le second a trait au transfert, du ministère de la Justice à celui du solliciteur général, de la direction des pénitenciers et du service connexe de la commission des libérations conditionnelles. Je m'intéresse particulièrement à cette question depuis de nombreuses années et je crois que ce transfert est un pas important dans la bonne voie. Nous serons peut-être témoins maintenant d'une certaine évolution; nous aurons peut-être maintenant un ministère et un ministre qui auront le temps d'étudier et de comprendre ces importantes questions. Je me rends compte que le ministre de la Justice assumait des responsabilités vraiment fantastiques dans les anciens cadres de l'administration et c'est la seule raison qui explique pourquoi tout ce domaine a été tellement négligé jadis.

• (8.00 p.m.)

Les ministres de la Justice n'avaient pas le temps de s'occuper de façon appropriée des questions de la criminologie moderne ou s'y intéressaient peu. Il s'ensuit que les contribuables canadiens ont versé inutilement des millions de dollars à cause de la stupidité du gouvernement et de sa politique archaïque. Les députés savent que le ministère de la Justice voulait construire des pénitenciers au cours des sept ou dix prochaines années. Ces travaux auraient coûté aux contribuables canadiens je ne sais combien de millions de dollars. Les sociétés Elizabeth Fry et John Howard ainsi que l'association des libérations conditionnelles et autres organismes analogues s'opposaient catégoriquement à ce projet, mais le ministre de la Justice leur avait répondu: «Fi donc, vous ne savez pas ce que vous dites. Je vais demander des soumissions.»

Dès que l'affaire a été confiée au solliciteur général, les mêmes organismes ont formulé les mêmes instances et en moins de deux heures, il a déclaré: «Je suis incapable d'arrêter l'expansion de Saint-Vincent-de-Paul, car elle est aux trois quarts terminée. Mais je vais suspendre tout nouvel appel d'offres jusqu'à ce que la question ait pu être examinée.» Ceci démontre bien l'attitude différente d'un ministre qui va peut-être avoir le temps de procéder aux études requises.

Nous avons dépensé des millions de dollars pour un institut de narcotiques en Colombie-Britannique. Il a été inauguré vendredi dernier. Au pénitencier des femmes à Kingston, où j'ai mes entrées libres, j'ai appris que 20